Bonjour à toutes et à tous,

Le printemps est à notre porte et nous espérons que les mesures sanitaires pourront être assouplies dans quelques semaines afin de retrouver une vie un peu moins contraignante.

Ce bulletin est envoyé à tous les membres et amis du Cercle Européen Pierre Werner.

A noter aussi qu'à l'avenir, tous les bulletins de l'année en cours seront repris sur notre site internet *www cepw.eu* ou *cercle-werner.aubange.be* dans la rubrique "Publications - Bulletins d'informations"

Ce bulletin du 20 mars comprend divers sujets, dont :

1. Brochure

La brochure sur "les communes et les coopérations transfrontalières" a été imprimée en 275 exemplaires et a été envoyée le 15 février 2021 à toutes les communes de la Province de Luxembourg, de la Communauté germanophone de Belgique et aux 24 communes luxembourgeoises invitées à la réunion de Pétange. Les autorités de ces 3 régions en ont également reçu un exemplaire.

La publication de cette brochure a été relatée dans la presse: PAPERJAM et Avenir du Luxembourg.

Nous avons enregistré des avis positifs tant du Grand-Duché de Luxembourg que de Belgique et même de France.

2. Site internet

Nous vous invitons à consulter la nouvelle présentation de notre site internet - mis à jour à la mi février 2021 - qui se décline en plusieurs rubriques et sous-rubriques dont :

1. Page d'accueil : annonce de futurs évènements, reportages de nos manifestations et partenariats

2. Qui sommes-nous ?

 • 2.1. Historique

 • 2.2. Les fondateurs

 • 2.3. Le bureau du Conseil d'Administration

3. Publications

 • 3.1. Brochures

 • 3.2. Échos médiatiques

 • 3.3. Bulletins d'informations

 • 3.4. Archives publications

4. Reportages

 • 4.1. Conférences/colloques

 • 4.2. Revue de presse

 • 4.3. Archives reportages

5. Devenir membre

 • 5.1. Personnes physiques et morales

 • 5.2. Devenir partenaire (pour les institutions et les sociétés)

6. Contact

3. Activités 2021

1. Partenariat avec le LISER pour le colloque international du 6 octobre 2021 : 100ème anniversaire de l'UEBL

Le LISER est l'organisateur de ce colloque international du 6 octobre 2021 à Martelange - Rombach dans le cadre du 100ème anniversaire de l'UEBL. Notre Cercle en sera l'un des partenaires.

Franz Clément en est la cheville ouvrière pour le LISER, comme lors du séminaire du 5 février 2020 à la Chambre de commerce à Luxembourg qui fut une réussite totale.

2. Colloque sur le tourisme à La Roche-en-Ardenne du 13 octobre 2021

Notre Cercle en est l'organisateur. Nous sommes actuellement en contact avec des partenaires pour le colloque sur le tourisme à La Roche-en-Ardenne prévu le 13 octobre 2021.

La première réunion préparatoire devrait se tenir vers la fin avril et le but est de finaliser toute l'organisation d'ici l'été prochain.

Nous pourrons compter aussi sur la participation de l'Université de Lorraine qui a marqué un vif intérêt pour le thème de ce colloque en raison de la création d'une chaire sur le tourisme à partir de septembre 2021 (3 années d'études).

Quant aux projets de 2022, ils seront soumis à l'approbation de notre assemblée générale du 5 mai prochain qui se tiendra à la commune de Mamer. Il s'agit :

 •  5 et 6 mai 2022 : partenariat avec le LISER sur : "le travail frontalier en Europe : pratiques et réalités régionales"

 • date à définir : co-organisation avec le LISER d'une manifestation "Grande Région" à Esch-sur-Alzette, capitale européenne de la culture en 2022.

4. Assemblée générale statutaire annuelle. A vos agendas !

Elle se tiendra dans les locaux de la commune de Mamer - 1, Place de l'Indépendance, L-8252 MAMER - le 5 mai 2021 à 16 heures 30, si les règles sanitaires le permettent.

D'ici là, vous recevrez la convocation et l'ordre du jour.

M. Gilles Roth, Député-Bourgmestre de Mamer - qui nous accueillera dans sa commune - a été invité à nous faire une conférence dont le thème vous sera communiqué lors de la convocation

5. Cotisations 2021 - dernier rappel

Vous avez peut-être oublié de virer votre cotisation 2021 à l'un de nos comptes bancaires.

Pour rappel :

**Personnes physiques**

Vous avez le choix entre 2 possibilités : devenir membre effectif (ME) ou membre sympathisant (MS)

*Membre effectif*

 • Un membre effectif s'engage dans les actions du Cercle et dispose d'un droit de vote à l'assemblée générale

 • La cotisation du membre effectif est de EUR 12 minimum

 • Communication à indiquer sur l'ordre de virement : ME 2021

*Membre sympathisant*

 • Un membre sympathisant s'intéresse aux activités du Cercle par sympathie, mais ne dispose pas de droit de vote à l'assemblée générale

 • La cotisation du membre sympathisant est de EUR 10 minimum

 • Communication à indiquer sur l'ordre de virement : MS 2021

**Personnes morales (sociétés et institutions)**

 • Vous rendre sur notre site internet et remplir le bulletin d'adhésion pour personnes morales ou nous adresser un mail : cerclepierrewerner@mail.com

 • Nous indiquer la personne de contact et son adresse mail

 • Virer un montant de EUR 100 minimum sur l'un des comptes bancaires ci-dessous

 • Communication à indiquer sur l'ordre de virement : MM 2021

**Nos deux comptes bancaires :**

 • CBC Banque : IBAN : BE57 7326 1208 7835 - BIC : CREGBEBB

 • POST Luxembourg : IBAN : LU40 1111 0893 5417 0000 - BIC : CCPLLULL

Rappelons que la participation au vote de l'AG annuelle est subordonnée au paiement de la cotisation annuelle et que nos activités exigent des rentrées et des aides financières.

Les cotisations annuelles de tous nos membres constituent l'une des ressources significatives de notre trésorerie. Merci d'avance d'y donner une suite favorable *d'ici le 31 mars prochain*.

Nous espérons pouvoir compter encore sur votre générosité.

Prenez bien soin de vous ! A bientôt vous revoir.

Bien à vous

Pour le Cercle Européen Pierre Werner,

Daniel Hussin, Président                                        Franz Clément, Secrétaire général